



Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 22.07.2021
Date d'échéance prévue: 22.07.2022
Numéro de publication: UP04-0000003530

Entité de publication

Fiduciaire de Preux & Associés SA, Rampe du Pont-Rouge 5A, 1213 Petit-Lancy

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de ASS Auto-Sport-Service SA

Organisation concernée:

ASS Auto-Sport-Service SA
CHE-103.208.313
route des Acacias 39-41
1227 Les Acacias

Indications concernant l'assemblée générale:

10.08.2021, 17:00 heures, Fiduciaire de Preux & Associés SA,
Rampe du Pont Rouge 5A - 1213 Petit-Lancy

Texte d'invitation/ordre du jour:

Madame, Messieurs,

Conformément à nos statuts, nous avons l'honneur de vous convoquer en

Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires

le mardi 10 août 2021 à 17 heures

dans les bureaux de la Fiduciaire de Preux & Associés SA,

Rampe du Pont Rouge 5A - 1213 Petit-Lancy

Ordre du jour :

1. Vérification des présences et signature de la liste des présences.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale ordinaire.
4. Présentation du rapport annuel et des comptes au 31 décembre 2020.
5. Lecture du rapport de l'organe de révision.
6. Approbation des comptes.

7. Décharge au Conseil d'administration.

8. Élections statutaires.

Le bilan au 31 décembre 2020 et les comptes d'exploitation de l'exercice 2020 sont à disposition des actionnaires au siège de la société.

Convocation

Madame, Messieurs,

Conformément à nos statuts, nous avons l'honneur de vous convoquer en

**Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires
le mardi 10 août 2021 à 17 heures**

dans les bureaux de la Fiduciaire de Preux & Associés SA,
Rampe du Pont Rouge 5A - 1213 Petit-Lancy

Ordre du jour :

1. Vérification des présences et signature de la liste des présences.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale ordinaire.
4. Présentation du rapport annuel et des comptes au 31 décembre 2020.
5. Lecture du rapport de l'organe de révision.
6. Approbation des comptes.
7. Décharge au Conseil d'administration.
8. Elections statutaires.

Le bilan au 31 décembre 2020 et les comptes d'exploitation de l'exercice 2020 sont à disposition des actionnaires au siège de la société.

ASS Auto-Sport-Service SA

Pour le Conseil d'administration
Giorgio Pocognoli, Président

Genève, le 14 juillet 2021